



FORMATION PRATIQUE ET THÉORIQUE

Frais de Dossier ANTS _____ 15,00 €

Formation permis AM voiturette _____ 455,00 €
8 heures, incluant la théorie, la pratique et les fournitures pédagogiques



Pour les mineurs, la présence du représentant légal sera obligatoire lors de la dernière heure de formation.

PIÈCES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- 1 Photo d'identité** (sans lunette) : plaquette « e-photo » conforme ANTS (avec signature électronique et code chiffré)
- Carte d'identité** recto-verso ou passeport (en cours de validité)
- Justificatif de domicile** (daté de moins de 6 mois)
Si vous êtes hébergé, il est impératif de joindre :
 - La pièce d'identité recto-verso de l'hébergeur
 - Une attestation d'hébergement, datée et signée avec la mention « depuis plus de 3 mois »
- ASSR 1^{er} ou 2nd niveau OU ASR** (Attestation de Sécurité Routière)
- Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** (obligatoire de 17 à 25 ans)

JE SUIS UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE

- Avis d'imposition
- Taxe foncière
- Taxe d'habitation
- Facture eau
- Facture d'électricité
- Facture de téléphone
- Quittance de loyer
- Attestation titulaire de contrat (eau et électricité)

Les 2 documents doivent être au même nom et prénom que ceux du justificatif

Si vous êtes mineurs :

- Une **autorisation parentale** sera à signer au bureau lors de l'inscription.
- Si le représentant légal porte un nom différent, merci de fournir le **livret de famille** (pages des parents et de l'enfant).

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

La formation est à régler lors de l'inscription.